

Cote du document: EB 2021/132/R.20/Add.2
Point de l'ordre du jour: 12 b) ii) a)
Date: 15 avril 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

République de l'Ouganda

Programme d'options stratégiques pour le pays

2021-2027

Additif

Réponse de la direction aux observations formulées par les États membres

Conseil d'administration — Cent trente-deuxième session
Rome, 19-21 avril 2021

Pour: **Information**

Observations de l'Inde	Réponse de la direction
<p>Nous remercions la direction d'avoir élaboré le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) pour l'Ouganda relativement à la période 2021-2027 et nous prenons note des objectifs stratégiques énoncés dans le document.</p>	<p>Nous accueillons avec satisfaction les observations de l'Inde.</p>

Observations du Canada	Réponse de la direction
<p>Nous nous félicitons de l'accent mis sur les régions les plus pauvres du pays (nord et est de l'Ouganda). Nous notons avec satisfaction la stratégie de ciblage et l'accent mis sur les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes. Dans quelle mesure le FIDA a-t-il envisagé d'inclure davantage les populations autochtones lors de la conception de ce COSOP? Quelles autres possibilités peuvent être étudiées?</p>	<p>Il n'existe pas de distinction particulière pour les populations autochtones en Ouganda, étant donné que la Constitution du pays reconnaît tous les groupes ethniques comme autochtones, comme expliqué dans l'étude contextuelle PESEC (voir les paragraphes 23 et 25 de l'appendice IV du COSOP). Cependant, d'autres possibilités seront explorées dans le cadre de l'élaboration des projets/investissements, afin d'atteindre les groupes minoritaires et marginalisés et d'assurer leur participation.</p>
<p>Nous avons noté que certains des autres COSOP contenaient davantage d'informations sur le portefeuille de projets en cours. Nous suggérons d'ajouter de plus amples renseignements sur le portefeuille de projets en cours et les projets planifiés.</p>	<p>Nous nous efforcerons de faire en sorte que tous les COSOP fournissent le même niveau d'information concernant le portefeuille en cours. S'agissant du COSOP pour l'Ouganda, les informations sur le portefeuille en cours et les investissements planifiés sont présentées au paragraphe 4 du résumé et dans le tableau 1 du document principal.</p>
<p>Nous nous félicitons de l'intention d'inclure des stratégies globales pour s'attaquer à la question de la charge de travail des femmes et de la fourniture de technologies permettant d'économiser du temps et de la main-d'œuvre, en élaborant des stratégies propres à chaque filière. Nous souhaiterions également que la partie « Contexte institutionnel et cadre de l'action publique » du COSOP contienne davantage de détails sur la manière dont le FIDA prévoit de collaborer avec les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales pour faire avancer l'égalité des genres dans ses interventions.</p>	<p>Dans l'appendice IV (étude contextuelle PESEC) du COSOP figure la stratégie de ciblage pour l'inclusion des femmes (paragraphes 74, 76, 86, 88 et 90, et tableau 2). Les activités particulières concernant les femmes, et la collaboration du FIDA avec les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, seront abordées dans le cadre des nouveaux investissements au stade de la conception. En Ouganda, le FIDA a l'expérience de la collaboration avec les organisations de la société civile pour la mise en œuvre de méthodes de conseil aux ménages favorisant l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. La méthode du Système d'apprentissage interactif entre les sexes, qui assure la représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les initiatives de développement des filières, est particulièrement utile à cet égard (tableau 2 de l'appendice IV du COSOP). Tous ces outils seront utilisés, selon les besoins, dans le cadre de la conception et de l'exécution des projets.</p>

Observations du Canada	Réponse de la direction
<p>Nous conseillons de ventiler les indicateurs centrés sur les personnes par genre, âge et groupe socio-ethnique, et nous suggérons de prendre davantage en compte l'intersectionnalité dans le Cadre de gestion des résultats, en incluant par exemple les personnes handicapées.</p>	<p>Le cadre de résultats du COSOP comprend les indicateurs généraux qui feront l'objet d'une ventilation plus poussée dans le contexte des nouveaux projets d'investissement. Les indicateurs du COSOP seront ensuite mis à jour dans l'examen annuel des résultats du COSOP.</p>
<p>Il ressort de l'évaluation que l'approche du FIDA en matière de conception, bien que consultative, aurait bénéficié d'une analyse plus approfondie du contexte politique et économique. Le FIDA a-t-il analysé ces aspects de manière adéquate (par exemple, situation politique, droits de la personne)? Nous encourageons une plus grande collaboration avec les partenaires de développement intervenant en Ouganda afin de veiller concrètement à surveiller et à traiter les risques à l'avenir, et nous nous félicitons des possibilités de partenariat prévues déjà recensées en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, les organismes ayant leur siège à Rome et les organismes des Nations Unies.</p>	<p>La conception du COSOP a pris en compte une analyse approfondie du contexte économique et politique. Néanmoins, au cours l'examen annuel des résultats du COSOP et de la conception des nouveaux investissements, ces aspects importants seront mis à jour et évalués en ce qui concerne l'impact des nouveaux investissements et de l'ensemble du programme de pays.</p>
<p>Le FIDA peut-il donner davantage de détails sur les mesures d'atténuation prises en ce qui concerne le travail des enfants dans l'agriculture? Il est indiqué dans l'appendice que, malgré les progrès accomplis par l'Ouganda pour éliminer le travail des enfants, des difficultés et des lacunes en matière d'application de la loi subsistent.</p> <p>Performance en matière de ciblage. Le nouveau COSOP cible différents groupes: les ménages pauvres de petits exploitants ayant le potentiel de s'engager dans des activités économiques; les femmes et les jeunes souhaitant se lancer dans des entreprises productives; les groupes ruraux; les acteurs des filières à petite et moyenne échelle. En outre, le nouveau programme de pays mettra l'accent sur l'inclusion des populations cibles les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, conformément au troisième objectif stratégique.</p>	<p>Travail des enfants: rappelons ici que tous les investissements du FIDA sont régis par la version actualisée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), qui comprend une nouvelle norme (norme 5, paragraphes 15 à 17) sur le travail et les conditions de travail, et qui traite séparément du travail des enfants. Les questions concernant expressément le travail des enfants seront examinées en détail au stade de la conception des nouveaux projets. Le FIDA collaborera sur le plan opérationnel avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) en vue d'intégrer les approches qui traitent du travail des enfants. Les mécanismes de conception et d'exécution des projets garantiront que les mesures d'atténuation, y compris les processus de recours, figurent dans tous les manuels d'exécution des projets. Les capacités en personnel des unités de gestion de projet et des partenaires d'exécution seront renforcées afin de promouvoir des approches visant à prévenir le travail des enfants et à garantir l'application des règlements pertinents. Pour ce qui est de la performance en matière de ciblage, les nouveaux projets comprendront spécifiquement des mécanismes de ciblage visant à inclure toutes les catégories de personnes vulnérables. Ils favoriseront également la collaboration avec des partenaires adéquats afin d'atteindre des groupes particuliers comme les personnes handicapées.</p> <p>Performance en matière de ciblage: nous confirmons que le nouveau COSOP appuiera effectivement un éventail de groupes cibles et sera notamment axé sur les populations les plus vulnérables. Les performances en matière de ciblage seront suivies de près grâce aux cadres de suivi-évaluation de tous les nouveaux projets d'investissement.</p>

Observations de la France	Réponse de la direction
La France accueille favorablement le COSOP 2021-2027 pour la République de l'Ouganda.	
Nous invitons la direction à fournir plus d'informations sur les filières qu'il est prévu de sélectionner. Une analyse minutieuse doit être entreprise, car certaines filières (comme les petits ruminants, les porcs ou la volaille) pourraient contribuer plus nettement que d'autres à l'autonomisation des femmes et des jeunes. En outre, la structuration en aval de ces filières sélectionnées contribuera considérablement à la création de valeur et à l'ouverture de nouveaux débouchés commerciaux.	Nous en prenons bonne note et les nouveaux investissements tiendront compte de ces facteurs conformément aux priorités du Gouvernement ougandais. Au cours des discussions avec le Gouvernement, dans le cadre de l'élaboration du COSOP, plusieurs filières ont été envisagées. Les filières de l'élevage (y compris les petits ruminants) et de l'aquaculture ont été mises en avant dans le COSOP au titre des cycles de financement de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) et de FIDA13, étant donné leur potentiel en matière d'autonomisation des petits exploitants, d'amélioration des revenus des ménages ruraux, d'augmentation des débouchés pour les femmes et les jeunes, de renforcement de la résilience et d'élargissement des possibilités d'emploi dans le secteur des services agricoles. La décision finale sur la sélection de la ou des communautés à inclure se précisera à mesure que l'équipe du FIDA avancera dans la conception des nouveaux investissements.
Nous accueillons favorablement les recommandations concernant l'innovation, la gestion des savoirs, l'adaptation aux changements climatiques et la mobilisation des acteurs publics nationaux et des financements. Nous encourageons vivement leur intégration dans la conception des futurs projets.	Nous prenons bonne note de ces observations et vous en remercions. Nous vous assurons que celles-ci seront prises en compte dans la conception des nouveaux projets d'investissement.

3

Observations de l'Allemagne	Réponse de la direction
Le COSOP 2021-2027 proposé par le FIDA suit une approche équilibrée et s'appuie sur les enseignements tirés du programme en cours. Les secteurs agricoles prioritaires (production d'huile végétale et élevage) au titre de l'objectif stratégique 1 sont reconnus comme ayant un fort impact négatif en matière de changements climatiques. À cet égard, les activités relevant de l'objectif stratégique 2 qui visent à minimiser les effets négatifs en matière de changements climatiques ainsi qu'à promouvoir des systèmes de production intelligents face à ces changements sont d'une très grande importance.	Nous prenons bonne note de vos observations favorables concernant le COSOP et vous en remercions. Les nouveaux investissements tiendront compte de tous les impacts climatiques potentiellement négatifs, en adéquation avec les priorités du Gouvernement ougandais. Dans le cadre des discussions avec le Gouvernement, lors de l'élaboration du COSOP, plusieurs filières ont été envisagées. Les filières de l'élevage (y compris les petits ruminants) et de l'aquaculture ont été mises en avant dans le COSOP au titre des cycles de financement de FIDA12 et FIDA13 étant donné qu'elles favorisent: i) l'autonomisation des petits exploitants; ii) l'amélioration des revenus des ménages; iii) l'augmentation des débouchés pour les femmes et les jeunes; iv) le renforcement de la résilience; v) la diversification des possibilités d'emploi dans le secteur des services agricoles. La décision finale quant à la sélection des produits de base en vue du développement des filières se précisera au moment de la conceptualisation et de la conception des nouveaux projets d'investissement. Un examen complet des risques climatiques sera également réalisé, conformément aux directives énoncées dans les PESEC du FIDA, afin de déterminer les investissements à privilégier et d'intégrer les mesures

Observations de l'Allemagne	Réponse de la direction
<p>La part envisagée du cofinancement national des deux nouveaux projets prévus, axés sur l'élevage et l'aquaculture, est nettement supérieure au cofinancement national convenu dans la majorité des projets antérieurs du FIDA.</p> <p>L'Allemagne se félicite du COSOP, qui est conforme à la stratégie nationale de développement de l'Ouganda.</p> <p>Nous nous félicitons de l'accent mis dans le programme sur l'augmentation de la productivité agricole, la création de valeur et l'inclusion des petits exploitants agricoles, en particulier dans les régions moins développées du nord et de l'est de l'Ouganda.</p> <p>Cependant, les secteurs agricoles prioritaires – production d'huile végétale et élevage – ont un impact très négatif sur le climat. Il est donc primordial de s'attaquer à ces impacts négatifs et de développer des systèmes de production intelligents face aux changements climatiques.</p>	<p>d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. S'agissant du secteur de la production d'huile végétale, les questions environnementales font l'objet d'un suivi attentif. Les impacts climatiques sont également minimisés grâce au renforcement des capacités des petits exploitants, au contrôle des parasites et des maladies, à la réhabilitation des terres dégradées et au soutien à la plantation d'enrichissement dans les zones tampons. Des protocoles de suivi permettant de mesurer les émissions réelles sont également inclus.</p>
<p>En ce qui concerne la participation des petites et moyennes entreprises du secteur privé, l'Allemagne aimerait connaître les modalités prévues pour organiser et assurer le cofinancement national en vue de garantir l'exécution des projets dans les délais.</p>	<p>Tout au long du processus de conception des projets d'investissement, les consultations avec les parties prenantes donnent à l'équipe de pays en Ouganda une idée des intentions du secteur privé quant à une participation aux différents éléments de l'investissement. Les informations recueillies sont ensuite reflétées, aussi précisément que possible, en termes monétaires dans le document de conception. Une fois la phase d'exécution commencée, les possibilités recensées lors de la conception font l'objet d'un suivi, conformément à la méthode de passation de marchés du Gouvernement ougandais, en vue de les intégrer dans le projet d'investissement, dans le cadre de la sélection d'un fournisseur unique ou d'un processus de mise en concurrence. Les accords issus de ce processus sont limités en termes de délais et de ressources, assurant ainsi une exécution efficace et efficiente du projet.</p>

Observations de la France	Réponse de la direction
<p>Nous prenons note avec satisfaction de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour l'Ouganda, la deuxième réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) après celle menée en 2013. Nous nous félicitons de ses principales conclusions et appuyons les recommandations et les mesures de suivi figurant dans l'accord conclusif signé</p>	<p>Les recommandations issues de l'ESPP ont guidé l'élaboration du nouveau COSOP. En effet, bien que l'ESPP et le COSOP aient été élaborés indépendamment, ils ont été conçus en parallèle de manière à bien intégrer les recommandations de l'ESPP dans le nouveau COSOP.</p> <ul style="list-style-type: none"> Concernant l'élargissement de l'approche relative aux filières, plusieurs filières ont été envisagées lors des discussions avec le Gouvernement ougandais au cours de l'élaboration du COSOP. À cet égard, les filières de l'élevage (y compris les petits ruminants) et de l'aquaculture ont été mises en avant dans le COSOP au

Observations de la France	Réponse de la direction
<p>par la direction et le Gouvernement. Nous comptons que celles-ci soient pleinement intégrées dans le prochain COSOP pour la période 2021-2027, en particulier en ce qui concerne l'élargissement de l'approche relative aux filières (recommandation 1), l'amélioration du ciblage stratégique des femmes et des jeunes (recommandation 3) et l'intégration des questions transversales.</p>	<p>titre des cycles de financement de FIDA12 et FIDA13. Elles ont été choisies en particulier sur la base de leur capacité de mobilisation des petits exploitants, y compris les femmes et les jeunes. La décision finale quant à la sélection des produits de base de la filière à développer se précisera au cours de la conceptualisation et de la conception des nouveaux projets d'investissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour mieux cibler les femmes et les jeunes, des interventions précises seront axées sur: i) la promotion de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes en améliorant leur participation à la prise de décisions et leur accès aux actifs (en particulier les droits fonciers), aux financements et aux compétences; ii) l'autonomisation des jeunes dans les filières pertinentes telles que le transport, le commerce et la transformation, ainsi que dans l'emploi rural non agricole en assurant leur accès aux capitaux, aux compétences et aux actifs. • En matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, un examen approfondi des risques climatiques sera également effectué, conformément aux directives des PESEC du FIDA, afin de guider la sélection des investissements et d'intégrer les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.
<p>Concernant ce dernier point, nous notons aux paragraphes 10 à 12 du document EB 2021/132/R.16/Add.1 que « les questions relatives à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets sont traitées dans le cadre du deuxième objectif stratégique du nouveau COSOP, qui consiste à renforcer la durabilité environnementale et la résilience des moyens d'existence, des activités économiques et des entreprises des populations rurales pauvres face aux changements climatiques » et que « les PESEC, dans le cadre du nouveau COSOP, portent sur les difficultés particulières des filières potentielles à prendre en compte au cours des deux prochaines périodes d'investissement. Elles contiennent en outre des recommandations et précisent les évaluations supplémentaires requises au stade de l'élaboration des projets/programmes, afin de garantir que toutes les mesures contribuent également à la réalisation des objectifs en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets énoncés dans les Contributions déterminées au niveau national (CDN) de l'Ouganda ». La direction pourrait-elle indiquer si cet objectif stratégique du nouveau COSOP pour 2021-2027 doit être interprété au regard de la CDN actuelle de l'Ouganda soumise le 21 septembre 2016 ou d'une CDN</p>	<p>Le document de référence utilisé dans le COSOP est la CDN de 2016. Toutefois, les consultations menées dans le cadre de l'élaboration du COSOP ont permis de préciser les ambitions et les objectifs connexes à formuler dans la CDN actualisée qui sera soumise avant la COP 26. Afin de s'assurer que les objectifs fixés dans la CDN actualisée sont pris en compte dans l'exécution du nouveau COSOP, des analyses des risques liés aux changements climatiques seront effectuées en ce qui concerne les nouveaux investissements proposés afin de déterminer les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Les analyses des risques climatiques comprendront un examen au niveau des institutions et des politiques en matière de changements climatiques, ce qui suppose de déterminer les priorités et les objectifs des activités du projet. Nous confirmons donc que le document de référence pour les futurs investissements financés par le FIDA en Ouganda sera la version actualisée de la CDN.</p>

Observations de la France	Réponse de la direction
nouvelle ou mise à jour devant être soumise par l'Ouganda avant la COP 26, prévue en novembre 2021 à Glasgow?	